



Bulletin de paie simplifié pour les petites entreprises

Fiche pratique publié le 14/11/2017, vu 934 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

A partir du 1er janvier 2018, l'employeur devra remettre à ses salariés un bulletin de paie simplifié sur la base d'un nouveau modèle, plus lisible et compréhensible.

L'employeur devra notamment respecter les éléments suivants :

- les lignes relatives aux cotisations de protection sociale doivent être réunies au sein de 5 rubriques : maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, retraite, famille et chômage ;
- le montant global des réductions et exonérations de charges sociales accordées à l'employeur doit être indiqué (réduction du taux de la cotisation d'allocations familiales, par exemple) ;
- ainsi que le montant global payé par l'employeur : rémunération brute versée au salarié, cotisations et contributions à la charge de l'employeur, déduction faite des exonérations et allègements de charges sociales.

À noter : pour les entreprises d'au moins 300 salariés, la fiche de paie simplifiée est déjà en vigueur depuis le 1er janvier 2017.

[Mentions obligatoires d'une fiche de paie](#)

Articles sur le même sujet :

- [Modifier un contrat de travail](#) **NOUVEAU**
- [Sanctionner un salarié](#)
- [Renouveler ou prolonger une période d'essai](#)
- [Rompre une période d'essai](#)
- [Licencier un salarié pour faute](#)
- [Donner sa démission](#)
- [Se défendre devant les prud'hommes](#)

- [Exemple de fiche de paie](#)
- [Contestation d'une fiche de paie : procédure](#)
- [Fixation du salaire : règles à suivre](#)
- [Peut-on fixer une rémunération différente pour des salariés effectuant le même travail ?](#)
- [Temps de travail effectif : définition](#)
- [Rémunération des heures supplémentaires](#)
- [Heures supplémentaires et repos compensateur](#)
- [Les différentes primes salariales](#)

- [Suppression d'une prime : conditions](#)
- [Charges sociales liées à l'embauche](#)
- [Heures supplémentaires exonérées : quand ?](#)
- [Comment s'acquitter des charges sociales ?](#)
- [Quelles sont les charges sociales prélevées sur les salariés d'une entreprise ?](#)